

Assemblée générale du conseil municipal tenue le mardi 5 juin 2012 au Centre Jean-Guy Prévost à compter de 19 heures et à laquelle sont présents

Son honneur le maire monsieur Yvon Quevillon

Et les conseillers suivants :

*Monsieur Vincent Cloutier
Madame Martine Coulombe*

*Madame Lucienne Fortin
Madame Johanne Bonenfant*

Absence motivée Madame Ginette Lamoureux

Madame Monique Paiement secrétaire administrative est aussi présente



ASSISTANCE

*Mesdames Claudette Lyrette, Hélène Hubert, Patricia Dionne, Maryse Roy
Annette Côté, Reine Simard*

*Messieurs Édouard Langevin, Gaston Guindon, Jean-Claude Lyrette, Gilles
Lyrette, Rhéaume Lyrette, Roy Kelly, Johny Rodgers, Béloni Lunam,
Pierre Thibeault, Luc Gendron, Denis Bélanger, Guy Gendron et
Normand Gendron*



ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Adoption des procès verbaux

3.1 Adoption du procès verbal de l'assemblée extraordinaire du 3 mai 2012

3.2 Adoption du procès verbal de l'assemblée générale du 7 mai 2012

3.3 Adoption du procès verbal de l'assemblée extraordinaire du 16 mai 2012

4. Adoption des comptes et rapports

4.1 Adoption des comptes payés durant le mois de mai 2012

4.2 Adoption des comptes à payer du mois de mai 2012

4.3 Adoption du rapport mensuel paie du mois de mai 2012

5. Correspondance

5.1 CHGA Demande pour le calendrier-concours 2013

6. Invitation / formation / information / félicitation / remerciement / Colloque-congrès / demande de don / adhésion

- 6.1 *Tournoi de golf du Préfet édition 2012 mercredi 4 juillet au Club de golf Des Trois clochers golf, voiturette & souper 125\$ souper seulement 45\$*
- 6.2 *FQM Assise Annuelles 27,28 et 29 septembre 2012 au centre des Congrès à Québec 689.85\$ taxes incluses*

7. Incendie / Sécurité civile

- 7.1 *Achat pour service incendie piscine, boyaux et autres*
- 7.2 *Demande d'aide financière de la brigade incendie pour l'organisation de la Fête de la St-Jean*
- 7.3 *Achat du réservoir à incendie*
- 7.4 *Installation du réservoir à incendie*

8. Aménagement, Urbanisme, Développement, et Règlement

- 8.1 *Autorisation pour achat de fleurs et l'organisation d'un concours d'embellissement*
- 8.2 *Nomination d'un responsable pour l'application du règlement contrôle intérimaire numéro 2009-206*

9. Voirie

- 9.1 *Adoption de 'appel d'offres pour 4 000 tonnes de 0 2 ½ avec livraison pour divers chemins*
- 9.2 *Adoption de l'appel d'offres pour 7 800 tonnes de 0 ¾ avec livraison pour divers chemins*
- 9.3 *Adoption de l'appel d'offres sur invitation pour creusage de fossés*
- 9.4 *Reddition de compte réseau routier 2011 229 880\$*
- 9.5 *Demande de subvention du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM)*

10. Hygiène du milieu

11. Loisirs, Culture et Tourisme

12. Autres sujets et documents le cas échéant

- 12.1 *La Fondation Pinocchios demande du centre pour un coucher le 9 août 2012*
- 12.2 *Demande pour le centre pour un spectacle de la chanteuse Acadienne Carolyne Jomphe le vendredi 22 juin 2012*
- 12.3 *Remboursement vidange fosse septique 2010, 2011 et 2012 (deux dossiers)*
- 12.4 *Autorisation pour faire l'aménagement de la chambre froide et du comptoir pour le bureau de la municipalité*
- 12.5 *Autorisation dépense pour les élections partielles*
- 12.6 *Autorisation salaire élection*

13. Varia

13.1 Dépannage alimentaire

14. Parole au public

15. Levée de l'assemblée

2012-G-0506-01

Ouverture de la présente assemblée

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée de la conseillère madame Lucienne Fortin propose et il est résolu à 19 heures que la présente assemblée soit ouverte.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012- G-0506-02

Adoption de l'ordre du jour

Le maire Monsieur Yvon Quevillon procède à l'adoption de l'ordre du jour et le supplément remis avant l'assemblée.

La conseillère madame Martine Coulombe appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012- G-0506-03

Adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 3 mai 2012

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu que le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 3 mai 2012 soit adopté tel que rédigé.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012-0506-04

Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 7 mai 2012

La conseillère madame Martine Coulombe appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu que le procès-verbal de l'assemblée générale du 7 mai 2012 soit adopté tel que rédigé.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012-0506-05

Adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 16 mai 2012

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu que le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 16 mai 2012 soit adopté tel que rédigé.

Note *Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012-G-0506-06

Approbation des comptes payés durant le mois de mai 2012

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Martine Coulombe propose et il est résolu que la municipalité approuve les comptes payés durant le mois de mai 2012 pour la somme de 33 294.79 \$ le tout tel que détaillé sur la liste soumise à cet effet.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Betty McCarthy, directrice générale de la municipalité de Grand-Remous certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus sont engagées.

Betty McCarthy
Directrice générale

Note *Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012-G-0506-07

Approbation des comptes payables du mois de mai 2012 + supplément

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée de la conseillère madame Lucienne Fortin propose et il est résolu que la municipalité de Grand-Remous accepte les comptes payables du mois de mai 2012 pour la somme de 81 412.03\$ ainsi qu'un supplément remis à l'assemblée au montant de 13 829.51\$ pour un grand total de 95 241.54\$ le tout tel que détaillé sur les listes soumises à cet effet et autorise la directrice générale à les payer.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Betty McCarthy, directrice générale de la municipalité de Grand-Remous certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus sont engagées.

Betty McCarthy
Directrice générale

Note *Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012-G-0506-08

Adoption du rapport mensuel paie du mois de mai 2012

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Lucienne Fortin propose et il est résolu d'accepter le rapport mensuel de la paye des employés pour le mois de mai 2012.

Note *Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012-G-0506-09

CHGA demande pour le calendrier-concours 2013

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu que la municipalité de Grand-Remous participe à la publicité du calendrier de CHGA pour l'année 2013 au montant de 448.40\$ taxes incluses.

Note *Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012-G-0506-10

Tournoi de golf du préfet

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Lucienne Fortin propose et il est résolu que le maire monsieur Yvon Quevillon soit autorisé à participer au tournoi de golf du préfet qui se tiendra le mercredi 4 juillet au Club de golf Des trois clochers au coût de 125\$ incluant voiturette et souper.

Note *Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012-G-0506-11

FQM Assises Annuelles

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée de la conseillère Madame Martine Coulombe propose et il est résolu que le maire monsieur Yvon Quevillon et la conseillère madame Lucienne Fortin soient autorisés à assister aux Assises annuelles qui se tiendront à Québec les 27,28 et 29 septembre 2012, l'inscription et les dépenses connexes de déplacement et autres dépenses afférentes seront remboursées dès présentation des factures.

Note *Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012-G-0506-12

Achat pour le service incendie

La conseillère Madame Martine Coulombe appuyée de la conseillère madame Lucienne Fortin propose et il est résolu que la municipalité fera l'achat de divers équipements pour le service incendie (piscine, boyaux, fosse et autres) pour un montant de 2 325.37 taxes incluses. Ces achats sont encourus à cause d'une perte durant un feu de forêt.

Note *Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012-G-0506-13

Demande d'aide financière de la brigade incendie

La conseillère Madame Lucienne Fortin appuyée de la conseillère madame Martine Coulombe propose et il est résolu que la municipalité accorde une subvention de 500\$ à la brigade incendie pour l'organisation de la fête de la St-Jean 2012.

Note *Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012-G-0506-14

Achat d'un réservoir pour le service incendie

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu que la municipalité achète un réservoir conforme aux normes pour le service incendie au coût de 16 240.00\$ TVQ 812.00\$ TPS 1 619.94\$ total de 18 671.94. Ce réservoir sera installé sur le terrain de la municipalité soit près du 1510 route Transcanadienne.

Note *Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

NON l'unanimité n'étant pas faite, la proposition est donc adoptée à la majorité des membres du conseil.

La conseillère madame Martine Coulombe enregistre sa dissidence à cette résolution.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2012-G-0506-15

Installation du réservoir pour le service incendie

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée de la conseillère madame Lucienne Fortin propose et il est résolu que les travaux pour l'installation du réservoir du service incendie soient acceptés au coût de 10 205.00 plus les taxes, Ce montant représente les coûts du raccordement pour l'alimentation en eau, l'excavation et main d'œuvre, gravier et installation.

Note *Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

NON l'unanimité n'étant pas faite, la proposition est donc adoptée à la majorité des membres du conseil.

La conseillère madame Martine Coulombe enregistre sa dissidence à cette résolution.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2012-G-0506-16

Autorisation d'achat de fleurs

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée de la conseillère madame Martine Coulombe propose et il est résolu que la municipalité achète pour 1 000\$ de fleurs afin de les planter et/ou installer à différents endroits de la municipalité.

Note *Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012-G-0506-17

Organisation d'un concours d'embellissement

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée de la conseillère madame Martine Coulombe propose et il est résolu que la municipalité investisse un montant de 800.\$ pour l'organisation d'un concours d'embellissement incluant les prix de participation ainsi que les frais de repas et de déplacement si nécessaire.

Note *Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012-G-0506-18

Nomination d'un responsable pour l'application du règlement contrôle intérimaire numéro 2009-206

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu que madame Julie Rail soit nommée responsable pour l'application de l'article 3.7 du règlement contrôle intérimaire numéro 2009-206 de la MRC Vallée-de-la-Gatineau.

Note *Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012-G-0506-19

Adoption de 'appel d'offres pour 4 000 tonnes de 0 2 ½ avec livraison pour Chemins Bourque et McCarthy

3 500 TONNES 0 2 ½ CHEMIN BOURQUE

<u>ENTREPRENEUR</u>	<u>PRIX</u>	<u>TPS / TVQ</u>	<u>PRIX (TAXES INCLUSES)</u>
SABLIÈRE MAUDREY	9.12\$	TPS .46\$ TVQ .91\$	10.49 \$
AGRÉGAT DÉCOR ESTRIE INC.	10.53\$	TPS .53\$ TVQ 1.05\$	12.11 \$
CARRIÈRE D'AUMOND	15.50\$	TPS 0.77\$ TVQ 1.54\$	17.81 \$
CONSTRUCTION EDELWEISS INC.	20.88\$	TPS 1.04\$ TVQ 2.08\$	24.00 \$

500 TONNES 0 2 ½ CHEMIN MCCARTHY

<u>ENTREPRENEUR</u>	<u>PRIX</u>	<u>TPS / TVQ</u>	<u>PRIX (TAXES INCLUSES)</u>
SABLIÈRE MAUDREY	11.44 \$	TPS .57\$ TVQ 1.14\$	13.15 \$
AGRÉGATS DÉCOR ESTRIE	11.53 \$	TPS .58\$ TVQ 1.15\$	13.26 \$
CARRIÈRE D'AUMOND	17.50 \$	TPS 0.87\$ TVQ 1.74\$	20.11 \$
CONSTRUCTION EDELWEISS INC.	23.50 \$	TPS 1.18\$ TVQ 2.34\$	27.02 \$

Suite aux appels d'offres reçues tel que décrit ici-haut

La conseillère madame Martine Coulombe appuyée de la conseillère madame Lucienne Fortin propose et il est résolu que la soumission pour l'achat de 0 2 ½ avec livraison pour le chemin Bourque soit accordé à Sablière Maudrey et pour le chemin McCarthy soit accordé à Sablière Maudrey étant le plus bas soumissionnaire.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012-G-0506-20

Adoption de 'appel d'offres pour 7 800 tonnes de 0 ¾ avec livraison sur divers Chemins municipaux

7 800 TONNES MÉTRIQUES DE GRAVIER CONCASSÉ 0 ¾

<u>ENTREPRENEUR</u>	<u>PRIX</u>	<u>TPS / TVQ</u>	<u>PRIX (TAXES INCLUSES)</u>
Les Sablières Maudrey	12.23 \$	TPS .61 \$ TVQ 1.22\$	14.06 \$
AGRÉGATS DÉCOR ESTRIE	13.53 \$	TPS 0.68 \$ TVQ 1.35	15.56 \$
EXCAVATION D. RICHARD ET FILS	17.00 \$	TPS 0.84 \$ TVQ 1.70 \$	19.54 \$
CARRIÈRE D'AUMOND	19.55 \$	TPS 0.97\$ TVQ 1.95	22.47 \$
CONSTRUCTION EDELWEISS INC.	24.00 \$	TPS 1.20 \$ TVQ 2.39 \$	27.59 \$

Suite aux appels d'offres reçues tel que décrit ici-haut

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu que la soumission pour l'achat de gravier concassé 0 ¾ avec livraison sur divers chemins municipaux soit accordée à Sablière Maudrey étant le plus bas soumissionnaire.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012-G-0506-21

Adoption de l'appel d'offres sur invitation pour creusement de fossés

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée de la conseillère madame Lucienne Fortin propose et il est résolu que le sujet 9.3 dont le titre est cité en rubrique soit reporté à une assemblée ultérieure.

Note *Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012-G-0506-22

Reddition de compte réseau routier 2011

Attendu que *le Ministère des Transports a versé une compensation de 229 880\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année 2011;*

Attendu que *les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;*

Attendu que *la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;*

Attendu qu'un *vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété.*

Pour ces motifs, *la conseillère madame Martine Coulombe appuyée de la conseillère madame Lucienne Fortin propose et il est résolu que la municipalité de Grand-Remous informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.*

Note *Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012-G-0506-23

Demande de subvention du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARM)

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu que la municipalité présente une demande d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARM) exercice 2012-2013 pour les chemins suivants : Dan-Lunam, Décarie, Guertin, Lafrance, McCarthy et Walker. Le maire monsieur Yvon Quevillon est autorisé à signer la présente demande de subvention.

Note *Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012-G-0506-24

La Fondation Pinocchios demande du centre pour un coucher le 9 août 2012

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée de la conseillère madame Lucienne Fortin propose et il est résolu que la municipalité accepte de laisser gratuitement le centre Jean-Guy Prévost à la Fondation Pinocchios pour leur expédition en vélo. Ceux-ci arriveront le 9 août et repartiront le 10 août 2012.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012-G-0506-25

Remboursement vidange fosse septique 2010, 2011 et 2012 (deux dossiers)

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée de la conseillère madame Martine Coulombe propose et il est résolu que la municipalité accepte de rembourser une vidange de fosse septique pour les dossiers énumérés ci-dessous pour les années 2010-2011-2012

Matricule 4864-99-0219 826.16\$

Matricule 5064-46-8824 826.16\$

Pour un total de 1,652.32\$

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012-G-0506-26

Autorisation pour faire l'aménagement de la chambre froide et du comptoir pour le bureau de la municipalité (demande de prix)

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée de la conseillère madame Lucienne Fortin propose et il est résolu que des prix seront demandés pour faire l'aménagement de la chambre froide du Centre Jean-Guy Prévost tel que demandé par Agriculture, Pêcheries et Alimentation du Québec et pour la modification du comptoir du bureau de la municipalité.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012-G-0506-27

Autorisation pour dépenses de l'élection partielle

La conseillère madame Martine Coulombe appuyée de la conseillère madame Lucienne Fortin propose et il est résolu que la directrice générale madame Betty McCarthy soit autorisée à faire les dépenses nécessaires concernant l'élection partielle qui se tiendra en septembre 2012.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012-G-0506-28

Salaire Élection

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée de la conseillère madame Lucienne Fortin propose et il est résolu que la municipalité accepte le tarif suivant pour le salaire du personnel électoral comme suit :

<i>Scrutateur</i>	<i>13\$ de l'heure</i>
<i>Secrétaire</i>	<i>12\$ de l'heure</i>
<i>Primo</i>	<i>14\$ de l'heure</i>
<i>Table vérification</i>	<i>12\$ de l'heure</i>
<i>Présidente de la table</i>	<i>13\$ de l'heure</i>
<i>Reviser de la liste électorale</i>	<i>13\$ de l'heure</i>
<i>Secrétaire liste électorale</i>	<i>13\$ de l'heure</i>

Note *Le maire, Monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012-G-0506-29

Dépannage alimentaire

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu qu'une lettre soit envoyée à la Fondation Sainte-Philomène de Montcerf-Lytton inc. les avisant que la municipalité n'a pas de local pour prendre la relève du comptoir dépannage alimentaire.

Note *Le maire, Monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Période de questions

Les personnes présentes dans la salle profitent de cette période mise à leur disposition pour poser des questions aux membres du conseil.

Cette période a débuté à 19 heures 33

2012-G-0506-30

Fermeture de la présente assemblée

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu à 20 heures 02 que la présente assemblée soit fermée.

Note *Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Yvon Quevillon
Maire

Monique Paiement
Secrétaire Administrative

